



**FÉDÉRATION FRANÇAISE  
DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL  
CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

---

**FORMATION AU  
BREVET FEDERAL INITIATEUR**

---

*Ce document a été rédigé par les membres de la Direction Technique Nationale de la  
Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.*

## Le Centre National de Formation de la FFPJP

Le Centre National de Formation est l'émanation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.) association à but non lucratif agréée par le Ministère chargé des Sports.

Son siège social est situé 13 rue Trigrance 13002 MARSEILLE.

Déclaration d'activité auprès de la D.R.T.E.F.P. région P.A.C.A enregistrée sous le n° 93131283213, en qualité de prestataire de formation conformément à l'article R. 921-5 du Code du travail.

Son objet est de dispenser des formations professionnalisantes/qualifiantes et non professionnalisantes/non qualifiantes à destination des salariés, bénévoles (dirigeants, éducateurs, arbitres, etc.) licenciés ou non à la F.F.P.J.P. ainsi qu'aux joueurs licenciés à la F.F.P.J.P.

## Le brevet fédéral

### Prérogatives :

Le brevet fédéral initiateur permet d'intervenir au sein d'une école de pétanque ou d'un club affilié à la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP). Ce diplôme est obligatoire pour accéder aux fonctions d'encadrant au sein de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal.

L'initiateur pétanque prend en charge des séances d'initiation et de découverte de la pétanque dans le cadre de l'école de pétanque et/ou de son club à destination du public licencié. Il propose des séances adaptées à son public dans un contexte sécurisé et dans le respect du fair-play.

- ↪ Découverte / initiation / animation cadre fédéral
- ↪ Encadrement de séances de découverte et d'initiation dans le cadre de l'école de pétanque ou du club.

## Public concerné

La formation au brevet fédéral initiateur est ouverte à tous les licenciés, de plus de 16 ans, désireux de participer à la vie d'un club, d'une école de pétanque.

## Condition d'entrée en formation

- ↪ Avoir 16 ans
- ↪ Être licencié à la FFPJP
- ↪ Être titulaire du diplôme antérieur (tronc commun ou module vie fédérale-vie citoyenne)
- ↪ Être titulaire de l'AFPS ou du PSC 1 (Premier Secours Civique niveau 1) ou diplôme équivalent
- ↪ Fournir un extrait du casier judiciaire numéro 3 vierge de moins de 3 mois
- ↪ Justifier d'une réelle motivation pour l'animation, l'encadrement et l'enseignement

## Tarifs et modalités de financement

### Frais pédagogiques :

Les frais d'inscription et pédagogique à l'ordre du Centre National de Formation F.F.P.J.P. sont de :

- 60 € en formation initiale
- 30 € en recyclage

### Frais annexes :

Les frais de restauration, hébergement et déplacement ne sont pas pris en charge par le centre national de formation.

### Calendrier et volume horaire

7 heures de formation sur une journée

Calendrier : à consulter dans la rubrique « calendrier des formations » du site internet de la FFPJP.

### Programme de la formation

#### Les compétences visées sont :

- ↪ Mener et animer des séances d'initiation, découverte de la pétanque
- ↪ Transmettre, apporter les bases techniques de l'activité
- ↪ Intervenir avec pédagogie
- ↪ Agir, intervenir en toute sécurité
- ↪ Agir en personne responsable dans le respect des règles du jeu et du fair-play

#### Référentiel :

#### Être capable mettre en œuvre une pratique responsable assurant la sécurité du pratiquant et respectant les règles du jeu et du fair-play

Mettre en place des situations pédagogiques en pétanque et en jeu provençal en toute sécurité

Adopter une posture adéquate et adaptée au public et transmettre les règles de savoir être pour le « vivre ensemble »

Diffuser les règles du fair-play inhérentes à la pratique sportive

#### Être capable de maîtriser les principaux éléments de règlements et les organisations compétitives

Maîtriser les règles du jeu de pétanque et de jeu provençal

Transmettre et faire respecter les règles du jeu de pétanque et de jeu provençal

Connaître les règlements sportifs des compétitions sur lesquelles il œuvre : championnat et qualificatif départemental, championnat départemental des clubs, concours départementaux, régionaux et nationaux Jeunes uniquement (hors finale du circuit national jeunes) et les compétitions en système Suisse

#### Être capable d'encadrer et d'animer des séances de pétanque et jeu provençal

Connaître les rôles et missions de l'initiateur et adopter la posture liée à la fonction

Expliciter et comprendre les apports éducatifs et sportifs de la pétanque et du jeu provençal : les 6 dimensions éducatives et les 4 champs de compétences du joueur de pétanque.

Définir les caractéristiques des différents publics (enfant/adolescent/adulte/senior) et les contextes de pratique (scolaire, centre de loisir, loisir et compétition)

Mener et animer une situation pédagogique : notion de séance, d'atelier, canevas de jeu et variante

Adapter son intervention (pédagogique) à la spécificité du public

Connaître et favoriser la construction des gestes techniques de base (répertoire moteur de base) en pétanque et jeu provençal

## Programme

Modules	Objectifs	Activités
<b>Module 1 : Sécurité des pratiquants</b>	Mettre en place un cadre de pratique sécurisé et une approche différenciée.	Travaux pratiques sur la conception et la mise en place sur le terrain d'un parcours sécurisé de différents ateliers
<b>Module 2 : Caractéristiques des Différents Publics en Milieu Sportif</b>	Identifier les spécificités physiologiques, psychologiques et sociales des enfants, adolescents, adultes et seniors.	Études de cas, échanges d'expériences, classification des profils.
<b>Module 3 : Pédagogie et Méthodes d'Encadrement Adaptées Gestion des Situations d'Apprentissage et de Motivation</b>	Adapter les techniques pédagogiques aux profils des pratiquants et aux objectifs de son animation.  Gérer la dynamique de groupe et maintenir la motivation des pratiquants.	Comparaison des méthodes actives, directives et participatives.  Jeux de rôle sur la gestion de groupes et la résolution de problèmes pédagogiques.
<b>Module 4 : Règles et règlements</b>	Proposer une activité dans un cadre normé et réglementé	Quizz et activités normées

## Certification

### Descriptif des évaluations :

**Epreuve théorique :** évaluation théorique sur la connaissance du règlement sportif pétanque et jeu provençal. L'examen porte sur 20 questions, le candidat doit obtenir la note minimale de 15/20 pour valider cette épreuve.

**Epreuve pratique :** mise en place d'une situation pédagogique d'une durée de 20 mn. Le candidat anime une situation pédagogique (jeu) en face à face avec un public jeune dans une école de pétanque/un club. Cette situation pédagogique est évaluée par un éducateur ou entraîneur titulaire d'un brevet fédéral 1 à minima.

### Modalités pour les candidats ayant échoués aux épreuves :

Le candidat devra se présenter au rattrapage pour les épreuves sur lesquelles il a échoué.

## Recyclage

Un recyclage du diplôme est obligatoire tous les 5 ans.

## Inscription



Le candidat doit compléter un dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives demandées **avant la date indiquée sur le formulaire d'inscription.**

## Contacts

**Centre National de formation de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal (FFPJP)**  
13 Rue Trigance – 13002 MARSEILLE

**Secrétariat :**

Tél : 04 91 14 05 80- [formation@petanque.fr](mailto:formation@petanque.fr)

**Responsable pédagogique :** William ROUX

Ligne directe : 04 91 14 05 81 – 06 19 84 14 01- [william.roux@petanque.fr](mailto:william.roux@petanque.fr)